



Avenant et congés payés

Par **Leamorning**, le **17/06/2025** à **16:26**

Bonjour, je suis actuellement au McDonald, je travaille toute l'année en contrat de 8 heures. Pendant l'été, mon employeur m'a fait signé deux avenant complément d'heures pour faire un contrat de 24heures. J'ai posé deux semaines de vacances pendant cet avenant et il me dit que mes vacances seront payés sur le base des 8H. Est ce normal ?